

Demande de bourse de recherche clinique d'OAC

Orthophonie et Audiologie Canada accordera des bourses de recherche clinique à ses membres pour entreprendre des travaux de recherche ou des activités qui augmentent la capacité de recherche. Ces bourses visent à contribuer à l'augmentation du nombre de preuves cliniques dans les domaines de l'orthophonie et de l'audiologie au Canada. Deux bourses de 3 500 \$ seront accordées en 2019.

Les demandes (format électronique préférable) doivent être reçues chez OAC, #1000 – 1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B7; par télécopieur au 613-567-2859 ou par courriel à chantal@sac-oac.ca, à l'attention du Comité des bourses de recherche clinique d'OAC d'ici le **31 mai 2019 minuit**. **Seules seront prises en considération les demandes accompagnées de tous les documents justificatifs**. Les candidats retenus seront avisés d'ici la fin juillet 2019.

Candidat principal (N.B. : Doit être clinicien d'exercice en orthophonie ou audiologie, membre d'OAC et doit conserver une adhésion valide tout au long de la recherche.)

Les demandes des membres du corps enseignant ou des chercheurs scientifiques ne seront prises en compte que si leur nomination exige qu'ils s'impliquent dans la pratique clinique directe.

Nom de famille : _____ Prénom(s) : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Télécopieur : _____

Adresse courriel : _____

Le candidat est clinicien d'exercice en : orthophonie audiologie Numéro d'identification d'OAC : _____

ÉTUDES : Diplôme le plus élevé obtenu

Université : _____

Discipline : _____ Diplôme : _____ Année : _____

Cocandidat(s)/Membre(s) de l'équipe/Mentor(s)

1. Nom de famille : _____ Prénom(s) : _____ Affiliation : _____

2. Nom de famille : _____ Prénom(s) : _____ Affiliation : _____

3. Nom de famille : _____ Prénom(s) : _____ Affiliation : _____

La grande majorité des projets de recherche exigent une approbation éthique. Pour en savoir plus, nous vous encourageons à consulter le webinaire produit par les trois organismes fédéraux de la recherche canadiens : les IRSC, le CRSNG et le CRSH (<http://eptc2fer.ca/welcome>). Une autre ressource utile a été élaborée par l'Université de Waterloo : <https://uwaterloo.ca/research/office-research-ethics/research-human-participants/pre-submission-and-training/human-research-guidelines-and-policies-alphabetical-list/does-my-data-collection-activity-require-ethics-review>

Cette proposition exige-t-elle une approbation éthique?

Dans l'affirmative, auprès de quel organisme? _____

Dans la négative, à quel organisme ferez-vous parvenir la proposition en vue d'obtenir une approbation éthique de la recherche? _____

Si vous n'avez pas besoin d'obtenir une approbation éthique de la recherche, veuillez fournir une justification en vous basant sur les lignes directrices du Groupe consultatif interorganisme en éthique de la recherche formé des trois Conseils : <http://www.ger.ethique.gc.ca/fra/policy-politique/initiatives/tcps2-eptc2/Default/>

DEMANDE : Documents justificatifs exigés

1. Proposition (2 pages maximum, force du corps : 12, interligne : 1,5, style APA)

Prière de donner un titre et une description claire et détaillée des activités que vous proposez de mener à bien. Les activités pouvant bénéficier d'un financement doivent porter sur la planification et/ou la mise en œuvre de travaux de recherche clinique ou l'accroissement de la capacité d'une personne ou d'un groupe de réaliser des travaux de recherche. La recherche proposée doit mener à une capacité de recherche accrue (p. ex., faciliter un nouvel engagement des cliniciens en recherche, offrir une autonomie aux cliniciens qui mèneront la recherche à l'avenir, permettre d'augmenter la recherche dirigée par les cliniciens à l'avenir).

Les propositions doivent comprendre :

- la justification et la description des activités qui seront menées à bien
- question et objectif de recherche clairement proposés
- méthodologie de recherche appropriée (par ex. types de données recueillies, analyses de données, etc.)
- une description des rôles du demandeur principal et des cocandidats
- l'indication de tout financement de recherche connexe et de la manière dont la bourse sollicitée constitue une valeur ajoutée
- la déclaration de tout conflit d'intérêts

2. Calendrier de réalisation et budget (1 page maximum, force du corps : 12, interligne : 1,5, style APA)

- le calendrier de réalisation (2 années maximum)
- un budget ventilé précisant les dépenses de recherche admissibles. Les dépenses de recherche admissibles comprennent : l'équipement, les salaires et avantages sociaux de l'adjoint et du coordinateur de recherche, les matériels (tests, etc.), les honoraires d'expert-conseil (p. ex., statistiques, création de base de données) et les autres dépenses liées à la recherche. Le salaire ou les honoraires des demandeurs principaux et des codemandeurs ne sont pas des dépenses admissibles. Si vous avez des questions sur les dépenses admissibles, prière de vous adresser à Chantal Kealey.

3. Faisabilité et preuve de la capacité de recherche (1 page maximum, force du corps : 12, interligne : 1,5, style APA)

- l'indication de la faisabilité du projet et de la contribution qu'il apportera au domaine de l'orthophonie et/ou de l'audiologie
- Si vous avez l'intention d'utiliser cet argent pour effectuer les travaux de recherche, vous devez prouver que votre équipe a la capacité de recherche voulue. Prière de décrire de façon claire la capacité de recherche de votre équipe dans la demande. Il faut au minimum qu'un membre de votre équipe ait l'expérience de la recherche, c'est-à-dire qu'il doit avoir une formation solide en recherche et avoir déjà publié avec succès sur des travaux de recherche. Si le candidat principal n'a pas d'expérience en recherche, un chercheur servant de mentor doit être l'un des cocandidats. Le mentorat doit être montré par l'engagement du (des) mentor(s) dans leur rôle de mentorat du candidat et par l'expérience de recherche fructueuse antérieure du (des) mentor(s) (c.-à-d. les publications examinées par les pairs, les présentations scientifiques, les bourses). Les mentors de la recherche doivent présenter une lettre dans laquelle ils décrivent leur expérience et leur formation en recherche ainsi que leur rôle dans le projet. Le mentor de la recherche devrait, au minimum, participer à l'élaboration du plan de la recherche et du plan d'analyse des données, de même que conseiller le clinicien s'il est nécessaire d'obtenir une approbation éthique.

Vous devez inclure le curriculum vitae

- du candidat principal,
- de tous les cocandidats, et
- du mentor de la recherche (prière d'indiquer dans le C.V. du mentor ses publications et ses activités de recherche des cinq dernières années seulement)

4. Lettre d'appui signée par l'employeur

Vous devez inclure une lettre d'appui signée par l'employeur si votre cadre de travail est utilisé dans les travaux proposés (p. ex. le recrutement des participants, l'utilisation de l'équipement, les heures ou jours de congé pour activités professionnelles du candidat principal ou des cocandidats).

CRITÈRES :

- Seules les demandes accompagnées de tous les documents justificatifs seront prises en considération.
- Les demandes seront évaluées si elles comportent un plan clair, un budget, la faisabilité et la qualité de la proposition, et la preuve de la capacité de recherche.
- **Les travaux de recherche réalisés dans le cadre d'un diplôme universitaire ou en rapport avec lui ne sont pas admissibles.**

LE PRINCIPAL CANDIDAT DOIT :

- être un orthophoniste ou un audiologiste en exercice clinique,
- être membre d'OAC,
- conserver une adhésion valide tout au long de la recherche
- avoir au minimum une maîtrise (ou l'équivalent) en orthophonie ou en audiologie,
- avoir au moins une année d'expérience clinique.

ACTIVITÉS ADMISSIBLES POUR LA PROPOSITION :

- Réalisation de la totalité ou d'une partie d'un projet de recherche.
Il peut s'agir de projets nouveaux ou en cours de réalisation. Le candidat doit préciser tout autre financement connexe et en quoi ces sommes constituent une valeur ajoutée. Les propositions qui ne concernent que les déplacements pour aller présenter des travaux de recherche terminés seront placées assez bas dans l'ordre des priorités.
- Constitution d'une équipe de recherche et/ou proposition de projet de recherche.
Ces propositions peuvent comprendre des activités de réseautage et de planification ayant un but final de recherche.
- Établissement de la capacité de recherche d'une personne ou d'une équipe.
Ces propositions peuvent inclure des activités telles que la participation à des ateliers ou cours qui constituent une formation de recherche.

On indiquera par courriel aux candidats s'ils recevront ou non une bourse (vous devez signaler à OAC tout changement d'adresse courriel). Si vous recevez un financement, vous devez présenter un rapport provisoire annuel et un rapport final précisant de quelle façon vous avez employé l'argent sur les formulaires prévus à cet effet par OAC que vous pouvez obtenir sur son site Web. Toute somme non employée doit être restituée à OAC. On pourra citer dans les publications d'OAC le nom, l'employeur et la province du bénéficiaire.

On demandera également au bénéficiaire :

- de remettre une photo,
- des notes biographiques,
- un sommaire du projet de 50 mots qui pourront être utilisés dans les publications d'OAC, et
- son numéro d'assurance sociale (pour l'émission d'un feuillet T4A), sauf si la bourse est remise à un établissement.

*Les manuscrits découlant de la recherche doivent être présentés d'abord à la RCOA pour publication éventuelle. La RCOA se réserve le droit de premier refus pour toute publication qui découle du projet. **On doit signaler le financement d'OAC dans toutes les publications et communications découlant de ces travaux de recherche.** Nous encourageons la reconnaissance du financement d'OAC dans les autres documents liés à la recherche (p. ex., les questionnaires de collecte des données) si cette pratique est autorisée par le Comité de révision institutionnel chargé de l'approbation du code d'éthique. Si le candidat principal ne peut achever la recherche, il doit communiquer avec Chantal Kealey au bureau d'OAC.*

OAC tient à remercier le **Groupe BMS Inc.** de sa généreuse contribution à la recherche clinique.